14040 - La prière spéciale faite pour les morts est une obligation communautaire

question

La prescription relative à la prière faite pour les morts s'applique-t-elle exclusivement aux hommes ou concerne-t-elle tous les musulmans (hommes et femmes à la fois) ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La prière spéciale faite pour le mort est une prescription communautaire. Si une partie de celle-ci l'accomplit, les autres en sont dispensés. Si tout le monde la néglige consciemment, tout le monde tombe dans le péché. Elle ne concerne pas exclusivement pas les hommes ; elle s'applique aux femmes et aux hommes , les principaux intéressés. Les femmes ne doivent pas participer à un convoi funèbre compte tenu de ce qui a été rapporté de façon sûre d'après Um Atiya : Il nous a été interdit de participer aux convois funèbres, mais l'interdiction n'est pas tranchée (rapporté par al-Boukhari et par Mouslim). Selon une version : Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) nous a interdit ... etc.